

État de Palestine. Un employé d'Amnesty International détenu arbitrairement et torturé par des agents des forces de sécurité palestiniennes

9 juillet 2018



En réaction à l'arrestation violente et arbitraire de dizaines de manifestants et de passants, dont un employé d'Amnesty International, Laith Abu Zeyad, par les forces de sécurité palestiniennes, Philip Luther, directeur de la recherche et du plaidoyer pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International, a déclaré :

« Mercredi 13 juin 2018, les autorités palestiniennes de la bande de Gaza ont montré un visage peu reluisant, marqué par la violence et les dysfonctionnements, quand leurs forces de sécurité ont réprimé violemment une manifestation pacifique contre les sanctions imposées à Gaza. Des membres des forces de

l'ordre, dont beaucoup étaient en civil, ont attaqué et arrêté des dizaines de manifestants et de passants, et les ont frappés pendant leur détention. Parmi eux figurait Laith Abu Zayed, chargé de campagne à Amnesty International, qui était présent en tant qu'observateur.

« Laith Abu Zayed a passé plusieurs heures au poste de police, où il a été roué de coups. Une fois libéré, il a indiqué avoir vu 18 autres détenus subir le même sort. Les violences qu'il a subies ne sont que le sommet de l'iceberg. Les forces de sécurité palestiniennes ont eu massivement recours à une force excessive et à la torture ce soir-là. Nous demandons qu'une enquête exhaustive et indépendante soit ouverte sur ces violences et que les responsables présumés soient amenés à répondre de leurs actes.

« L'État de Palestine est partie aux principaux traités internationaux relatifs aux droits humains. Les autorités ont donc l'obligation, aux termes du droit international, de respecter les droits humains, notamment les droits à la sécurité de la personne, à la liberté d'expression et à la liberté de réunion. Elles ont également le devoir d'enquêter sur les violations et d'offrir réparation aux victimes. La communauté internationale doit exiger des autorités palestiniennes qu'elles respectent ces droits et traduisent les auteurs présumés de ces violences en justice. Elle doit revoir de toute urgence ses accords de coopération et d'assistance avec les forces de sécurité palestiniennes afin de s'assurer qu'ils ne contribuent pas à faciliter des violations des droits humains. »

Complément d'information

Un groupe de militants palestiniens a lancé une campagne, notamment sous la forme d'une série de manifestations, pour demander au gouvernement palestinien de lever les sanctions imposées à la bande de Gaza. Selon les organisateurs de ce mouvement, ces sanctions comprennent la réduction des salaires de plus de 63 000 fonctionnaires, le refus de payer la facture d'électricité de Gaza, le gel de toutes les dépenses liées aux fonctions ministérielles à Gaza, et une sévère restriction du soutien apporté au ministère de la Santé et au système de soins (avec notamment la baisse du nombre d'autorisations de sortir de la bande Gaza pour se faire soigner).

Dimanche 10 juin 2018, des centaines de manifestants pacifiques sont descendus dans les rues de Ramallah, sans qu'aucun heurt ne soit signalé avec les forces de sécurité palestiniennes. Le lendemain, les organisateurs ont appelé à une nouvelle manifestation le mercredi soir suivant.

Mardi 12 juin, le conseiller du président Mahmoud Abbas chargé des affaires du gouvernorat a déclaré que toutes les manifestations seraient interdites jusqu'à la fin de l'Aïd. Le lendemain, les organisateurs ont toutefois confirmé qu'ils maintenaient leur manifestation, précisant clairement qu'ils ne cherchaient pas la confrontation avec les autorités palestiniennes.

Lire aussi : [Sur le site d'Amnesty International](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Etat-de-Palestine-Un-employe-d-Amnesty-International-detenu-arbitrairement-et>